



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Commune de Saint-Symphorien-sur-Saône

28, Grande rue

21170 Saint-Symphorien-sur-Saône

## **Compte rendu de la séance du lundi 30 janvier 2023**

### **Lecture des procurations :**

Michaël GAUTIER donne pouvoir à Yannick PERNET

Edith MORAIS donne pouvoir à Alexandra JACQUINOT

Désignation d'un secrétaire de séance : Yannick PERNET

Présents : Etienne BRIOT, Marylène DUCOUT, Alexandra JACQUINOT, Delphine LAPOSTOLLE, Virginie MILLIOT, Nicolas MORDANT, Yannick PERNET.

- Approbation du compte-rendu du 26 septembre 2022 : approuvé à l'unanimité
- Approbation du compte-rendu du 3 octobre 2022 : approuvé à l'unanimité
- Approbation du compte-rendu du 5 décembre 2022 : une erreur de frappe dans le nom de Mme Lasseigne qui a donné un sapin. Le compte-rendu est modifié. Approuvé à l'unanimité

### **Ordre du jour**

Annulation de délibérations

Demande de subvention DETR - mairie -cimetière

Demande de subvention Conseil départemental - mairie-logement-cimetière

ONF : travaux parcelle 26b

Informations diverses

### **Annulation délibération - DE 2023 001**

Vu la délibération DE 2022 047 en date du 5 décembre 2022,

Vu la réponse de la DETR négative concernant la demande de subvention pour l'installation de volets sur les logements communaux,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide d'annuler la délibération DE\_2022 047

### **Annulation délibération - DE 2023 002**

Vu la délibération DE 2022 048 en date du 5 décembre 2022,

Vu l'avis défavorable du Conseil départemental, en date du 2 décembre 2022, reçu le 16 décembre 2022 par mail, concernant le projet d'installation de coussins berlinois sur la RD 24,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide d'annuler la délibération DE\_2022 048

### **Demande de subvention au titre de la DETR pour des volets et porte de la mairie - DE 2023 003**

La commune de Saint-Symphorien-sur-Saône envisage l'installation de volets roulants et de la porte pour la mairie située en rez-de -chaussée afin de sécuriser et d'isoler le bâtiment, l'installation de volets roulants pour la salle des associations et l'escalier afin d'isoler le bâtiment, pour économiser de l'énergie, et une protection contre les vols,

Le Conseil Municipal sollicite les subventions au titre de la DETR 2023. Le devis réceptionné en mairie de la société SARL D.B. SERVICES pour un montant total de 8 335.40 € HT.

#### PLAN de FINANCEMENT

#### Porte mairie + volets mairie et salle des associations

Dépenses			Recettes			
Nature	Montant HT	Montant TTC	Nature	Taux	Montant HT	Montant TTC
Porte de la mairie	944,40 €	1 133,28 €	DETR	30%	2 500,62 €	3 000,74 €
Volet escalier	587,80 €	705,36 €	Conseil départemental	50%	4 167,70 €	5 001,24 €
Volets salle association	1 763,40 €	2 116,08 €				
Volets mairie	5 039,80 €	6 047,76 €	Autofinancement	20%	1 667,08 €	2 000,50 €
<b>TOTAL</b>	<b>8 335,40 €</b>	<b>10 002,48 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>8 335,40 €</b>	<b>10 002,48 €</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, ADOPTE les opérations et les modalités de financements.

#### **Demande de subvention au titre de la DETR pour l'engazonnement du cimetière - DE 2023 004**

La commune de Saint-Symphorien-sur-Saône, comme toutes les collectivités ne peut plus utiliser de produits phytosanitaires pour désherber le cimetière. Ce dernier doit être propre et la commune n'a plus d'agent technique. Cet aménagement permettra une économie de temps et sera plus esthétique,

Le Conseil Municipal sollicite les subventions au titre de la DETR 2023. Le devis réceptionné en mairie de la société Fèvre-Vieillard Paysage à Brazey-en-Plaine pour un montant total de 3 411,58 € HT.

#### PLAN de FINANCEMENT

#### Engazonnement cimetière

Dépenses			Recettes			
Nature	Montant HT	Montant TTC	Nature	Taux	Montant HT	Montant TTC
Fèvre Vieillard Paysage	3 411,58 €	4 093,90 €	DETR	30%	1 023,47 €	1 228,17 €
			Département	40%	1 364,63 €	1 637,56 €
			Autofinancement	30%	1 023,47 €	1 228,17 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 411,58 €</b>	<b>4 093,90 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>3 411,58 €</b>	<b>4 093,90 €</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, ADOPTE les opérations et les modalités de financements

## Demande de subvention au département de la Côte d'Or pour les bâtiments - DE 2023 005

Changement d'une porte de la mairie et installation de volets électriques pour le bâtiment de la mairie, et pour l'ancien presbytère,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, sollicite le concours du Conseil Départemental dans le cadre du dispositif, Plan Marshall et de la DETR,

- définit le plan de financement suivant :

Porte mairie + volets mairie et salle des associations + volets logements						
Dépenses			Recettes			
Nature	Montant HT	Montant TTC	Nature	Taux	Montant HT	Montant TTC
Volets logement mairie	3 172,40 €	3 489,64 €	DETR	12%	2 500,62 €	2 852,43 €
Volets logement presbytère	8 977,20 €	9 874,92 €	Conseil départemental	50%	10 242,50 €	11 683,52 €
Porte mairie	944,40 €	1 133,28 €				
Volet escalier	587,80 €	705,36 €				
Volets salle des associations	1 763,40 €	2 116,08 €				
Volets mairie	5 039,80 €	6 047,76 €				
			Autofinancement	38%	7741.88 €	8 831.09 €
TOTAL	20 485,00 €	23 367,04 €	TOTAL		20 485,00 €	23 367,04 €

## Demande de subvention au département de la Côte d'Or pour le cimetière. Engazonnement du cimetière- DE 2023 006

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- approuve le projet d'engazonnement du cimetière pour un montant de 3 411,58 € HT,

- sollicite le concours du Conseil Départemental dans le cadre du dispositif, Plan Marshall et de la DETR,

- définit le plan de financement suivant :

Engazonnement cimetière						
Dépenses			Recettes			
Nature	Montant HT	Montant TTC	Nature	Taux	Montant HT	Montant TTC
Devis Fèvre Vieillard Paysage	3 411,58 €	4 093,90 €	DETR	30%	1 023,47 €	1 228,17 €
			Département	40%	1 364,63 €	1 637,56 €
			Autofinancement	30%	1 023,47 €	1 228,17 €
TOTAL	3 411,58 €	4 093,90 €	TOTAL		3 411,58 €	4 093,90 €

## ONF annulation - DE 2023 007

Vu la délibération DE 2022 039 en date du 3 octobre 2022,

M. Franck DRIEZ a communiqué un devis proposer par l'Office Nationale des Forêts pour l'année 2022 mais ne seront réalisés qu'en 2023 concernant :

- Des travaux sylvicoles de cloisonnement de maintenance mécanique sur la **parcelle 7** et,

- De cloisonnement sylvicole (ouverture mécanique et dégagement manuel des régénérations naturelles) sur la **parcelle 26b** pour un montant total de 3 070 € HT soit 3 377 € TTC.

L'ONF ne valide pas le devis signé, le tarif ayant augmenté.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

Décide d'annuler la délibération DE\_2022 039

### **TRAVAUX ONF - DE 2023 008**

M. Franck DRIEZ a communiqué une proposition de l'Office Nationale des Forêts pour l'année 2023 concernant :

- Cloisonnement sylvicole : ouverture mécanisée
  - Dégagement manuel des régénérations naturelles
  - Fourniture de piquets
  - Cloisonnement d'exploitation : implantation d'un jalonnement
- Sur la **parcelle 26b** pour un montant total estimé de 3 310 € HT.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

1 CONTRE                      8 POUR

Décide de valider la proposition de l'ONF de 3 310€ HT pour l'entretien des parcelles.

### **Informations diverses :**

- M. le Maire informe les conseillers qu'une réunion se tiendra en février avec les services du département concernant l'aménagement de la RD 24 : quels projets, quels budgets. M. Mordant prépare une liste de questions à aborder avec les services départementaux.
- Conseil d'école : il se tiendra le 23 février prochain.
- La Gazette : une réunion de la commission se déroulera dans les prochains jours pour une édition de printemps.
- Le budget 2023 sera voté en mars prochain. Les élus le préparent.
- Feu d'artifice 2023 se déroulera certainement pour le 14 juillet.
- Bois : Un courrier sera prochainement distribué à un affouagiste qui n'a pas respecté le règlement.
- Vente d'acacias : l'acquéreur s'est engagé auprès de M. le Maire à les couper avant le 1 juillet 2023.
- La butte du cimetière sera prochainement aménagée et fleurie.

**Fin de la séance** à 19 h 20

L'ensemble des délibérations prises lors de ce Conseil Municipal sont consultables en Mairie aux heures d'ouvertures du secrétariat.

Le Maire,  
Etienne BRIOT

